

Décision

Générale

colonial

Décision n° 700/SLAG portant délégation de signature.

n° 700/SLAG

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1972

Date de publication
6 septembre 1972

Date du numéro
25 septembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Délégation de signature est donnée à M. Jacques Guillemain, officier de l'état civil délégué, à l'effet de signer au nom du chef de district de Djibouti, officier d'état civil, les pièces suivantes: — tous registres et actes d'état civil ; — toute correspondance concernant les affaires de l'état civil à l'exception toutefois des CIF.